

Compte rendu du Comité directeur du CCA **du 8 septembre 2025**

Présents :

Boilevin Jacques, Castaing Maryse, Dutrey Christian, Lamothe-Lalanne Henri, Maurin Claude, Maurin Nadine, Michaud Laurent, Picard Jean Pierre, Ragogna Pierre

Excusé : Larguier Laurent

1°) Organisation du repas du vendredi 26 septembre 2025

Il a été retenu le menu suivant :

- Apéritif classique (floc, whisky, ricard, jus de fruit) et assortiment de biscuits et fruits secs
- Assiette mixte (pâté basque, jambon de pays, tomates, salade et cornichons)
- Blanquette de sanglier et pommes de terre vapeur.
- Fromage
- Tarte aux fruits
- Vin
- Café

Nous avons en stock :

- du pâté basque en conserve
- des apéritifs et biscuits (sous réserve d'achats complémentaires)

En ce qui concerne :

- la blanquette de sanglier, (Henri va contacter la société de chasse et demander à la boucherie BOP pour la cuisiner)
- le jambon de pays, les tomates, la salade, les pommes de terre, le fromage, les tartes aux fruits et le vin (Claude et Nadine s'occuperont des achats).

2°) Point sur les finances

Le trésorier nous informe de l'état des différents comptes à savoir :

- DAV : 2458,59 €
- Livret A : 1212,90 €
- Compte sur livret : 79,61 €
- En caisse : 113,33 €
-

TOTAL.....3864,43 €

2°) Pré organisation de l'assemblée générale 2025

Celle-ci aura lieu le 23 novembre soit à la salle de Mestade ou dans une salle de la mairie.
Le repas se fera à la ferme auberge «chez Lacerre» à Bahus Soubiran.

Le menu choisi est à 35 € et sera composé de :

- Apéritif «cocktail maison
- Duo de foie gras

- Magret ou côte de canard
- Chips persillées cuites à la graisse de canard
- Salade
- Tourtière aux pommes ou tiramisu à la framboise ou mousse au chocolat
- Vin en carafe
- Café

Pour le choix de la viande et des desserts, Claude va se renseigner auprès du restaurant.

3°) Questions diverses

Christian Dutrey et Laurent Michaud ont représenté le club au forum des associations le samedi 6 septembre. Quatre personnes sont venues se renseigner.

Christian et Laurent ont suggéré de rendre le stand plus attractif en apposant une banderole.

La secrétaire

N. Maurin